

Conseil municipal du 22 janvier 2015

Présentation de la motion contre la baisse des dotations de l'Etat

Mehdy Belabbas – Adjoint au Maire en charge des finances et du budget

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le 1^{er} adjoint, mes chers collègues,

Après cette séquence marquée par l'émotion, la nécessaire communion et le rassemblement autour du socle de nos valeurs communes, il est difficile de revenir à nos activités politiques habituelles. Mais pourtant nous le devons car notre vie quotidienne doit reprendre ses droits avec son cortège de difficultés et de problèmes qu'il nous appartient d'affronter et de régler par le biais du débat démocratique. C'est aussi cela résister.

Nous revenons à l'instant de l'Hôtel Matignon où avec plusieurs dizaines d'élus et de citoyens du Val de Marne nous avons tenu à interpeller Monsieur le Premier Ministre sur la situation financière des collectivités territoriales face au plan d'économie qu'il nous impose. Moteur de l'investissement public local et principal vecteur du lien social, les communes sont aujourd'hui en grande difficulté car le nœud coulant de l'austérité se resserre inévitablement autour de notre cou.

Il y a déjà plusieurs mois, nous lançons l'alerte ici même sur cette baisse sans précédent des dotations de l'Etat en direction des collectivités territoriales. Face à cette attaque à règle contre l'autonomie des collectivités, nous avons décidé de résister en lançant une grande campagne d'information et de mobilisation auprès des ivryennes et des ivryens. L'initiative que nous avons d'ailleurs organisée dans cette même salle le 18 novembre a rassemblé plus de 500 personnes montrant ainsi que les citoyens ne se désintéressaient pas de cette question complexe. Près de 2000 ivryens ont déjà signé notre pétition et ce sont plusieurs centaines d'autres qui se sont rendus à l'Espace Gérard Philippe pour voir l'exposition sur les conséquences de la baisse des concours de l'Etat.

Concrètement, cette année, c'est une économie de près de 4 millions d'euros que notre commune doit réaliser sur son budget de fonctionnement et sur ses investissements. Les premières discussions budgétaires montrent la difficulté pour notre administration et pour nous, élu-es d'un tel exercice. Depuis plusieurs années, les services municipaux réduisent et rationalisent déjà leurs coûts de fonctionnement, améliorent leur organisation pour plus d'efficience. Mais sincèrement, nous n'avons pas été élus en mars dernier pour mener cette politique là. Notre projet « Ivry au cœur » va d'ailleurs à l'opposé de l'esprit qui anime notre gouvernement. Face à cette difficulté, nous avons décidé de décaler le vote du budget au 9 avril, à la limite du délai légal, afin de pouvoir pousser le plus loin possible le nécessaire temps de travail et d'échange entre

l'administration et les élu-es. Les choix qui seront faits seront douloureux quoi qu'il arrive. Le débat d'orientation budgétaire pour 2015 que nous ne manquerons pas d'avoir le mois prochain sera l'occasion d'un premier échange à ce sujet.

Ivry est une ville dynamique, en plein essor, porteuse de projets ambitieux, de politiques publiques riches. Comment accompagner ce développement sans les services publics : les écoles, crèches, voiries communales, les espaces verts publics ? Comment être solidaire avec les plus fragiles ? Comment financer la transition énergétique et écologique de notre ville ? Comment promouvoir et favoriser le vivre ensemble dans nos quartiers populaires ? Autant de champs de notre vie quotidienne qui sont remis en cause par cette baisse des dotations de l'Etat.

La motion que nous vous proposons d'adopter ce soir ne se veut pas partisane car cette baisse va frapper toutes les collectivités sans quasiment aucune distinction et quelque soit leur situation financière et sociale et quelle que soit la couleur politique de leurs édiles. En juin dernier déjà, l'association des Maires de France, association qui réunit les 36000 maires de France, présidée par le Maire UMP de Troyes, François Baroin, déclarait que « quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, les collectivités ne pourraient pas absorber une contraction aussi violente

de leurs ressources ». Nous avons déjà à ce moment fait voter la motion proposée par l'AMF. 6 mois plus tard et alors que les discussions sur le Projet de loi de finances sont déjà bien entamées, force est de constater que ces appels, malgré leurs pluralités, ne sont pas entendus par le gouvernement qui campe sur ses positions et reste dans sa logique mortifère.

Nous ne nous résignons pas à cette politique et nous voulons faire entendre raison au gouvernement. Cette motion, n'est qu'une pierre de plus à la mobilisation plus large qui est en train d'émerger dans notre pays.